



HAL
open science

Pourquoi avons-nous créé le GRELB ?

Jean Le Dû

► **To cite this version:**

Jean Le Dû. Pourquoi avons-nous créé le GRELB ?. La Bretagne Linguistique, 1985, 1, pp.21-30.
10.4000/lbl.7825 . hal-04563355

HAL Id: hal-04563355

<https://hal.univ-brest.fr/hal-04563355>

Submitted on 29 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Pourquoi avons-nous créé le GRELB ?

Why did we set up GRELB?

Jean Le Dù



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/lbl/7825>

DOI : 10.4000/lbl.7825

ISSN : 2727-9383

Éditeur

Université de Bretagne Occidentale – UBO

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 1985

Pagination : 21-30

ISSN : 1270-2412

Ce document vous est offert par Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (Ifremer)



Référence électronique

Jean Le Dù, « Pourquoi avons-nous créé le GRELB ? », *La Bretagne Linguistique* [En ligne], 1 | 1985, mis en ligne le 06 janvier 2022, consulté le 29 avril 2024. URL : <http://journals.openedition.org/lbl/7825> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lbl.7825>

Ce document a été généré automatiquement le 15 janvier 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Pourquoi avons-nous créé le GRELB ?

Why did we set up GRELB?

Jean Le Dù

- 1 Il nous a semblé nécessaire, au seuil de cette première journée, de résumer en quelques mots l'histoire des études bretonnes et celtiques en France, puis de tracer dans ses grandes lignes un portrait de leur situation actuelle pour tenter de montrer à quel point il est souhaitable aujourd'hui, face aux profondes mutations que connaît l'Université française, que nous unissions nos efforts en vue d'un épanouissement rationnel de notre – ou plutôt de nos – disciplines.

Nos ancêtres les Gaulois

- 2 Le développement des études linguistiques bretonnes trouve son point de départ dans le débat séculaire concernant le passé de la France.
- 3 La période préscientifique est dominée dès le XVI^e siècle dans toute l'Europe occidentale par la recherche des origines. La nostalgie de l'unité temporelle – l'Empire romain – et spirituelle – l'Église catholique romaine –, combinée au développement des nationalismes européens au sein de pays en pleine expansion industrielle et commerciale donne naissance à une floraison de théories dont le but évident est de montrer la supériorité de tel peuple sur ses voisins, justifiant au besoin une politique expansionniste : chacun veut avoir la première place dans l'histoire.
- 4 En France, les documents apocryphes prétendument recueillis par Annius de Viterbe (1432-1502) vont jouer un grand rôle dans la création du mythe gaulois, qui donnera à la nation ses titres de noblesse : n'est-il pas préférable d'avoir ses propres ancêtres plutôt que de se référer à Rome, dont l'héritage appartient en priorité à l'Italie ? Le livre d'Annius de Viterbe contient des fragments originaux de textes de plusieurs historiens de l'Antiquité considérés comme perdus – en particulier de Bérose, prêtre chaldéen, contemporain d'Alexandre –, retraçant le peuplement de l'Europe après le

déluge : Noë y établit son fils aîné Japhet, dont le fils aîné Samothès est le premier d'une lignée de rois des Gaulois. Sur la base de ces documents, de nombreux savants comme Le Maire des Belges, protégé d'Anne de Bretagne, dans ses *Illustrations de Gaule et singularitez de Troye*, et surtout le théologien Guillaume Postel¹ vont prouver que les descendants de Japhet – les Européens – ont la prééminence sur l'Orient, et que Gomer, petit-fils de Japhet, installé en Gaule, donne à la France le droit de domination sur les autres nations.

- 5 Dans le contexte engendré par la Réforme et la Contre-réforme, le point de départ de toute réflexion dans le domaine linguistique est la Genèse : la langue est une création de Dieu et l'hébreu, langue des textes sacrés, est la première langue de l'humanité, épargnée par la confusion de Babel.
- 6 Le mythe de la monogénèse est mis en cause par les nationalismes². Au XVI^e siècle, les Dix-sept Provinces des Pays-Bas étaient en plein essor : en 1659 paraît le livre du médecin d'Anvers Jan van Gorp (Goropius Becanus) intitulé *Origines Antwerpianae* faisant des Néerlandais, issus des Cimbres germaniques apparentés aux Cimmériens de la mer Noire, les descendants directs de Gomer. Goropius s'appuyait sur la découverte du gotique en Crimée pour « démontrer » que le néerlandais était le rejeton privilégié du « japhétique ».
- 7 Cent ans plus tard, en Suède, Olav Rudbeck (1630-1702) dans son ouvrage en suédois et en latin *Atlant eller Manheim, Atlantica sive Manheim, vera Japheti posterorum sedeo et Patria* (Upsal, 1675-1698, t. I à III), identifiait l'Atlantide de Platon à la Suède, berceau primitif de la civilisation européenne : cette poussée de nationalisme exacerbé correspond à la période d'expansion de la Suède sous Charles XI et Charles XII.
- 8 Le breton va apparaître dans ce contexte en liaison avec le gaulois ou celtique : le danois Jean-Isaac Pontanus (1571-1639), bien que croyant à l'appartenance du celtique au domaine germanique, apparente le breton au gaulois dès 1606 dans son *Itinerarium Galliae narbonensis* ; le célèbre philologue Joseph-Juste Scaliger (1540-1609) fait figurer le « vieux breton » de Galles et d'Armorique au rang des langues « matrices » ; Samuel Bochart, dans ses *Geographiae sacrae* (1646), montre des affinités entre les langues des « anciens habitants de la Cambrie » (le gallois), des « Bretons de Gaule » et des Gaulois. Cependant, c'est le savant hollandais Boxhorn, dans son *Originum gallicarum liber* (Livre des origines gauloises) paru en 1654, qui pose le principe d'une famille celtique indépendante : s'appuyant sur le dictionnaire gallois de Davies, il montre que le gallois peut servir à expliquer de nombreux termes gaulois.
- 9 Dès 1707, le gallois Edward Lhuyd (1660-1709) démontre dans sa *Glossography*, première partie de son *Archaeologia britannica*, – la seule à avoir été imprimée de son vivant –, la parenté entre irlandais, gaélique d'Écosse, gallois, comique, breton et gaulois : l'ouvrage ne connaît qu'une faible diffusion. Lhuyd tire ses données sur le breton du dictionnaire de Maunoir et de deux listes de mots, mais remarque dans sa « Preface » :

« I lay no stress herein, on the Armoric words, because we cannot distinguish what they may have borrow'd from the French ».
- 10 En 1737, le philologue bavarois Wachter pose l'existence de trois familles :
 - le scythe ;
 - le celto-scythe auquel se rattachent les langues germaniques ;
 - le celtique :

« Ainsi, les anciens Gaulois et habitants des Îles britanniques portent le plus véritablement le nom de Celtes, de même que les Cambriens et Armoricaïns, qui en descendent ».

La celtomanie

- 11 On voit donc la langue bretonne assimilée au gaulois : elle va pendant un temps servir de butte-témoin de la celticité de la France, constituer la preuve de sa véritable filiation avec l'ancienne Gaule, et par conséquent de son droit d'aînesse sur ses voisins au sein de l'Europe. Le nationalisme français justifiera et encouragera cette vogue jusqu'au moment où Waterloo viendra mettre un terme à la politique d'expansion de la France en Europe.
- 12 En 1703 paraît *L'Antiquité de la nation et de la langue des Celtes autrement appelés Gaulois* de Dom Pezron, abbé de la Charmoye, originaire d'Hennebont, qui va mettre au premier rang les Celtes,
- « qui se sont donné (le nom) de Gaulois après avoir fixé leur demeure dans ces riches contrées situées entre l'Océan et le Rhin, entre les Alpes et les Pyrénées, qui sont les Gaules que nous habitons... »
- « Comme nous descendons de ces Peuples fameux (les Gaulois), car enfin nous sommes nez dans les Gaules... j'ai crû que je ferais plaisir à ma Nation, si je pouvais, pour ainsi dire, lui montrer son berceau, en montant jusqu'aux premiers lieux, et même jusqu'aux premiers Auteurs de son origine ».
- 13 Plus loin il ajoute :
- « ... La langue des Titans, qui a été celle des anciens Gaulois, s'est conservée jusqu'à nous, après la révolution de quatre mille ans. Chose étonnante, cette langue si ancienne est celle que parlent encore aujourd'hui les Bretons de France, et les Galois d'Angleterre... »
- « ce sont eux qui ont l'honneur d'avoir conservé la langue des descendants de Gomer, fils aîné de Japhet, et neveu de Sem ; La langue de ces princes, qui ayant porté le nom de Saturne et celui de Jupiter, ont été regardés comme les grands Dieux de l'Antiquité ».
- 14 Tout simplement, pourrions-nous ajouter ! Le livre de Pezron est imprimé chez Jean Boudot, imprimeur du Roy et de l'Académie royale des Sciences : la langue bretonne apparaît donc sur le devant de la scène française, non pour elle-même ou pour la gloire de la Bretagne, mais pour glorifier la France de Louis XIV.
- 15 L'intérêt pour le breton va encore croître dans les décennies suivantes. Les années 1720-1730, verront paraître en France une floraison de grammaires et de dictionnaires : réédition du *Dictionnaire et colloque françois-breton* de Quiquer de Roscoff (Quimper, 1722), *Dictionnaire breton-françois du diocèse de Vannes*, de P. de Châlons (Vannes, 1723), *Grammaire françoise-celtique* de Grégoire de Rostrenen (Rennes, 1728), *Dictionnaire de la langue bretonne* de dom Louis Le Pelletier (Paris, 1752). Ce dernier ouvrage aura un succès national.
- 16 En réaction aux exagérations des celtomanes qui prétendaient faire du français un descendant du gaulois, Charles Pinot Duclos, dans deux *Mémoires sur l'origine et les révolutions des langues celtique et françoise* publiés aux tomes XV (1738-1740) et XVII (1741-1743) des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, affirme que le français descend du roman tandis que le breton est une survivance du gaulois repoussée vers l'extrémité de la péninsule armoricaine.

- 17 Le berlinois Johann Peter Süssmilch (1708-1767) publie en 1745 des *Réflexions sur la convenance de la langue celtique avec celles de l'Orient* dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*. La thèse de la parenté entre breton et phénicien sera reprise par Dom Taillandier dans sa préface au dictionnaire de Le Pelletier (1752) et figurera dans l'article « Langue » de l'Encyclopédie en 1765.
- 18 La celtomanie va trouver en Jacques Le Brigant, de Pontrieux, auteur des *Éléments de la langue des Celtes Gomérites ou Bretons : introduction à cette langue et, par elle, à celle de tous les peuples connus* (Strasbourg, 1779) et la Tour d'Auvergne, l'auteur entre autres des *Origines Gauloises* (1792), des défenseurs convaincus. L'Académie Celtique fondée en 1805 est l'aboutissement et le chant du cygne de ce mouvement. Cette institution est tout à la gloire de Napoléon : dans son discours préliminaire (*Mémoires de l'Académie Celtique*, I, 1807), Lenoir déclare :
- « L'idée de fonder une Académie Celtique devait tout naturellement naître à l'époque où la gloire française attire sur elle tous les regards » (p. I).
- « Presque tous les peuples de l'Europe, déclare Eloi Johanneau dans son discours d'ouverture, sont les descendants des Celtes, presque tous sont les enfants de la Celtique : réunis de nouveau, ils forment presque tous, encore aujourd'hui, une seule et grande famille sous un même gouvernement fédératif » (p. 63).
- 19 On ne saurait être plus clair sur le rôle politique de la celtomanie.
- 20 Le programme annoncé par Johanneau est le suivant :
- « - 1. de retrouver la langue celtique dans les auteurs et les monuments anciens ; dans les deux dialectes de cette langue qui existent encore, le breton et le gallois et même dans tous les dialectes populaires ; les patois et les jargons de l'empire français, ainsi que les origines des langues et des noms de lieux, de monuments et d'usages qui en dérivent, de donner des dictionnaires et des grammaires de tous ces dialectes, qu'il faut se hâter d'inventorier avant leur destruction totale.
- 2. de recueillir, d'écrire, comparer et expliquer toutes les antiquités, tous les monuments, tous les usages, toutes les traditions ; en un mot, de faire la statistique antique des Gaules, et d'expliquer les temps anciens par les temps modernes » (p. 63-64).
- 21 Ce programme ne sera jamais réalisé, et disparaîtra en 1814 avec l'Académie Celtique et la vogue de la celtomanie. On y trouve cependant quantité de thèmes qui réapparaîtront plus tard quand naîtront les études celtiques sous leur forme scientifique.
- 22 En résumé, répétons ici que l'intérêt pour la langue bretonne n'est pas né sur le territoire où elle est parlée, mais qu'elle est considérée comme l'auxiliaire de recherches dont le domaine est bien éloigné. Le Gonidec, membre de l'Académie Celtique, écrit d'ailleurs dans l'introduction à sa *Grammaire Celto-Bretonne* (1807) :
- « Mon but, en faisant paraître la Grammaire Celto-bretonne, n'a point été de montrer la Langue dans tel ou tel dialecte en particulier, ni même de le montrer aux Bretons en général : l'usage habituel leur suffit sans doute. Le désir seul de présenter quelques éléments utiles aux recherches aussi curieuses que savantes de l'Académie Celtique m'a déterminé à mettre au jour le fruit de mon travail » (p. xi).

Le mouvement bretoniste

- 23 Le romantisme, dont le *Barzaz Breiz* est la manifestation la plus célèbre dans notre domaine, va éveiller un regain d'intérêt pour la langue bretonne, et peut être

considéré, en ce qui nous concerne, comme constituant un pont entre l'époque des celtomanes – La Villemarqué était l'élève et l'ami de Le Gonidec – et la naissance des études celtiques scientifiques. À partir des années 1840, on assiste à un divorce entre Bretagne et Gaule : les origines des Bretons et de leur langue bretonne seront de plus en plus recherchées outre-Manche³. On ne saurait négliger l'impact du mouvement bretoniste, dont Bernard Tanguy a retracé l'histoire dans son *Aux origines du nationalisme breton*, sur les lettrés de l'époque. D'Arbois de Jubainville, dans son article nécrologique consacré à la Villemarqué dans le n° 17 de la *Revue celtique* (1896) écrit :

« Par ses qualités littéraires et par celles qui lui manquaient comme érudit, par les succès que lui ont obtenus les premières, par les contradictions éclatantes que lui a attirées le défaut des secondes, et par l'intérêt nouveau que les contradictions ont donné au sujet de ses travaux, il peut être considéré comme le père des études celtiques en France ».

24 Et il ajoute :

« Je dois, quant à moi, dire ce qui m'a amené aux études celtiques, c'est le plaisir que m'a procuré la lecture du *Barzaz Breiz*, dont la première édition date de 1839, un des plus jolis recueils de chansons populaires qui aient été publiés et de l'authenticité duquel je ne doutais pas au début. Il y a eu dans ma vie une époque où l'édition donnée par La Villemarqué, en 1847, du *Dictionnaire Français-breton* de Le Gonidec, en 1850 de la *Grammaire bretonne* et du *Dictionnaire Breton-Français du même auteur, enfin les Poèmes des bardes bretons du VI^e siècle* publiés par La Villemarqué également en 1850, et qui sont gallois, bien postérieurs au VI^e siècle, mais mis par La Villemarqué à l'orthographe bretonne de Le Gonidec, ont été, avec le *Barzaz Breiz*, mes lectures de prédilection. La *Grammatica Celtica* de Zeuss, dont la première édition date de 1853, n'était pas encore parvenue entre mes mains ».

25 On lit un jugement similaire sous la plume de Joseph Loth dans son article « la mort de M. de la Villemarqué » paru dans les *Annales de Bretagne* (XI, avril 1896, p. 345-346) :

« Tel qui fût resté insensible devant les découvertes d'un Zeuss et eût reculé à la vue des halliers et des ronces de la philologie celtique, s'est senti invinciblement attiré vers des recherches que M. de la Villemarqué paraît du prestige de la poésie ».

Le comparatisme

26 C'est d'Allemagne que viendra l'impulsion qui mènera à la naissance de la science comparatiste et, à travers elle, aux études celtiques. La Prusse, défaite par Napoléon en 1806, a subi une humiliation qui aura de grandes conséquences : le seul lien qui lie les Allemands est la langue, et Fichte déclare en 1808 dans les *Reden an die deutsche Nation* (Discours à la nation allemande) que les Allemands ont toujours parlé leur langue alors que le français est sorti du latin. On voit apparaître un désir d'exalter les valeurs nationales par opposition aux valeurs gréco-latines. Le terme de « langues indo-germaniques » apparaît dès 1823. Les idées de Herder sur la création spontanée de la langue, sur son rôle de conservatoire de l'expérience du peuple qui la parle, sur le cadre qu'elle impose à la pensée de ses locuteurs, auront une profonde influence sur les savants allemands. Wilhelm von Humboldt, linguiste et homme d'État fonde en 1810 l'université de Berlin et encourage le développement des études linguistiques : c'est lui qui fait nommer Franz Bopp à la chaire de sanscrit de Berlin. Les travaux se multiplient, et en 1853 paraît la *Grammatica Celtica* de Zeuss qui sera longtemps la Bible des celtisants de tous les pays.

- 27 Dans le même temps, la philologie romane prend son essor en France, et on assiste à un effondrement de la théorie des origines gauloises du français : selon de Courson, Raynouard allait même jusqu'à considérer le breton comme un patois né au xv^e siècle. Amédée Thierry entraîne quantité de chercheurs sur une fausse voie avec sa théorie anthropologique des deux groupes celtiques, les « galles » et les « kimris » qu'il prétend retrouver sur le sol français.
- 28 Il faut attendre la parution de la *Revue celtique* en 1872 pour que les études celtiques scientifiques, débarrassées de toutes interrogations métaphysiques, commencent à se développer en France. Annoncée par un prospectus de Gaidoz paru en 1869, elle semble bien constituer une réponse française au développement de la linguistique en Allemagne : les *Mémoires de la société de linguistique de Paris* commencent paraître en 1868, la *Revue des langues romanes*, à Montpellier, en 1870, alors que la *Vergleichende Grammatik* de Bopp, publiée en allemand entre 1833 et 1849, est enfin traduite en français en 1866.

L'enseignement du celtique en France

- 29 Le 5 octobre 1876, Gaidoz est nommé à une direction d'études pour le celtique à l'École pratique des hautes études : cette date est historique, puisqu'il s'agit de la première création en France d'un enseignement officiel des langues et littératures celtiques.
- 30 Cinq ans plus tard, en 1881, est créée au Collège de France une chaire de celtique dont d'Arbois de Jubainville est nommé titulaire le 2 janvier 1882. Cet homme de cinquante-cinq ans, juriste puis élève de l'École des chartes où il avait reçu une formation d'archiviste paléographe, avait exercé pendant vingt-huit ans les fonctions d'archiviste du département de l'Aube.
- « Ce fut, écrivit Joseph Loth dans la *Revue celtique* (32, 1911, p. 453-455) l'histoire qui l'amena à l'étude du celtique. Préoccupé de l'histoire de nos origines, il ne tarda pas à se convaincre qu'elle ne peut être éclairée que par la connaissance des langues celtiques. Il s'y mit avec le courage et la conscience qu'il apportait à tout ce qu'il entreprenait ».
- « Mais dès la publication des *Études grammaticales sur les langues celtiques* (1881) » nous apprend Dottin (*Revue des études anciennes*, XII, n. II, avril-juin 1910) « Henri d'Arbois de Jubainville reconnut que le breton de France n'offrait pas de textes assez anciens pour atteindre aux premiers siècles de notre ère, et il s'attacha désormais à l'étude de la langue et de la littérature gaéliques de l'Irlande ».
- 31 Il est évident que dans la perspective comparatiste, le breton ne présentait que peu d'intérêt, d'autant plus que la thèse de Joseph Loth, élève de Gaidoz et d'Arbois, soutenue en 1883 sur *L'Émigration bretonne en Armorique* faisait du breton un surgenon du brittonique insulaire de valeur médiocre pour la reconstruction du celtique ancien.
- 32 Dès 1883, Loth donne des cours complémentaires de celtique à Rennes, où il enseigne le vieux français, la grammaire comparée et la littérature grecque. La Direction des enseignements supérieurs propose la transformation de ce cours en chaire magistrale, à la condition qu'un tiers de son financement soit assuré par les départements bretons : l'Ille-et-Vilaine et le Finistère acceptent la même année, les Côtes-du-Nord l'année suivante, le Morbihan en 1888 ; l'année suivante, Loth devient titulaire de la chaire de littérature et institutions grecques à la faculté des lettres de Rennes. En 1903, la Loire Inférieure accepte à son tour de participer au financement de la chaire de celtique,

mais l'État retire sa participation, et c'est l'université de Rennes qui prend en charge le complément de la dépense, faisant du même coup de la chaire de celtique une création purement bretonne.

- 33 La chaire est occupée cette année-là par Georges Dottin, qui assume en fait pour des raisons financières l'enseignement de grec de Loth, lequel se consacre entièrement au celtique. Loth est le premier breton et le premier bretonnant, – il était originaire de Guéméné-sur-Scorff – à jouer un rôle scientifique dans les études celtiques. À son départ pour Paris, où il remplace d'Arbois de Jubainville au Collège de France, Dottin lui succède dans la chaire de grec qu'il occupait officiellement. En 1911 est nommé chargé d'enseignement à la chaire de celtique Pierre Le Roux, lui aussi bretonnant, originaire de Pleubian.
- 34 Dans l'édition de textes moyens-bretons s'illustre Émile Ernault, originaire de Saint-Brieuc, professeur de grec à Poitiers : ayant appris le breton à l'âge adulte, Ernault, élève de Gaidoz à l'École pratique des hautes études, publia dans le domaine du breton une quantité de brefs articles, comme le fit d'ailleurs Loth.
- 35 Cependant, l'évolution de la science linguistique affectait les études bretonnes : Pierre Le Roux, auteur d'un travail de recherche en phonétique expérimentale sur les mutations dans le dialecte de Pleubian, entreprit dès 1911 avec les encouragements de Loth et de Dottin de mettre en chantier un *Atlas linguistique de la Basse Bretagne* sur le modèle de l'*Atlas linguistique de la France* de Gilliéron. Le premier volume parut en 1921, et le sixième et dernier en 1963. Il faut remarquer que cet atlas constitue le premier travail scientifique de longue haleine portant sur la langue bretonne dans la réalité de sa pratique quotidienne.
- 36 En 1921 également paraissait le travail de Alf Sommerfelt sur *Le Breton parlé à Saint-Pol-de-Léon*, qui inaugure une série de travaux sur les parlers bretons dont beaucoup sont l'œuvre de linguistes étrangers.
- 37 La recherche en langue bretonne proprement dite ne connut pas de grand éclat entre les deux guerres, l'accent restant mis sur le celtique dont le breton restait le parent pauvre en dépit de l'amour qu'on pouvait lui porter. Le nombre de titulaires de l'enseignement du celtique dans l'Université française s'accrut par la nomination de Marie-Louise Sjoestedt à une deuxième Direction de celtique à l'École des hautes études auprès de Vendryès, qui avait lui-même succédé à Gaidoz en 1925. De 1930 à 1932, année de la mort de Loth, existaient en France quatre postes universitaires affectés au celtique, dont trois à Paris et un seul en Bretagne, celui occupé par Pierre Le Roux, nommé titulaire de la chaire de Rennes après sa soutenance de thèse sur *Le Verbe celtique*, titre significatif de l'orientation des études. Marie-Louise Sjoestedt, disparue en 1940, ne fut pas remplacée. À partir de 1945, l'abbé François Falc'hun devint chargé d'enseignement à Rennes en remplacement de Pierre Le Roux. Bretonnant de naissance, ayant fréquenté longuement les cours de l'Université catholique de Paris, de la Sorbonne, de l'École des hautes études et de l'Institut de phonétique, il introduisait un esprit nouveau dans les études bretonnes. S'appuyant sur les travaux de son prédécesseur, il consacra sa thèse principale à l'analyse des quatre premiers fascicules de l'ALBB. Il est celui qui a osé accomplir ce qui pouvait sembler impensable à l'époque : quitter Paris, non pas pour s'enfermer dans un univers provincial, mais pour faire de son pays natal, la Bretagne, le point de départ de ses réflexions sur la situation linguistique de la France. Les titres mêmes de ses thèses illustrent cette orientation : *L'Histoire de la langue bretonne par la géographie linguistique* (thèse principale) et *Le Système*

consonantique du Breton (thèse secondaire). Avec lui, la langue bretonne n'est plus le parent pauvre des études celtiques, écartelée selon les périodes entre son appartenance continentale et son origine insulaire, mais devient le laboratoire dans lequel s'élabore une réflexion qui déborde le cadre géographique d'où elle est issue pour tendre à l'universel. J'ai eu la chance, comme quelques-uns des participants à la journée d'aujourd'hui, de suivre pendant des années les enseignements de F. Falc'hun dans toutes sortes de domaines : nous ignorions tous, j'en suis persuadé, à quel point était originale la démarche qui consistait à s'initier aux états anciens de la langue, à la toponymie, aux problèmes de dialectologie bretonne et française et aux autres langues celtiques à partir de notre connaissance du breton.

- 38 En 1949, Pierre Trépos était nommé assistant de celtique à Rennes, pour devenir maître de conférences puis professeur en 1958 après la soutenance de ses thèses, portant elles aussi sur la Bretagne : *Le Pluriel breton* (thèse principale) et *Le Vocabulaire breton de la Ferme*. P. Trépos fut le premier directeur du Centre littéraire universitaire de Brest, et en eût été sans aucun doute le premier doyen si la mort n'était venue l'emporter prématurément.
- 39 En 1967, la chaire de celtique était transférée avec son titulaire à Brest, tandis que Léon Fleuriot devenait professeur de celtique à Rennes. À partir de 1968 s'amorçait un processus aboutissant à l'accroissement des postes affectés au celtique dans les universités bretonnes. Depuis quelques années, de nouveaux postes sont étiquetés « langue bretonne » et non plus « celtique », signe d'une évolution qui n'est pas particulière à la Bretagne, mais affecte l'ensemble des régions françaises où existent des parlers originaux. Aujourd'hui existent huit postes d'enseignants-chercheurs de celtique ou de breton, tous situés en Bretagne, le poste des Hautes études étant occupé par L. Fleuriot, qui demeure professeur à Rennes. Trois postes de chercheurs en celtique existent au CNRS, deux en Bretagne affectés aux recherches dans le domaine breton, et un à Paris.
- 40 Les études bretonnes disposent donc d'un potentiel non négligeable en Bretagne, mais les études celtiques au sens large ne s'y développent guère, et ont peu de chances de le faire dans la conjoncture présente, qui oblige à porter le gros des efforts sur la préparation des étudiants à l'enseignement.
- 41 À Paris, le celtique n'est plus enseigné qu'à l'École des hautes études : en-dehors des cours de L. Fleuriot, le breton en reste le parent pauvre. Une telle spécialisation est regrettable : il est indispensable que les chercheurs du domaine breton connaissent les langues celtiques dans leur état présent et ancien ; il est non moins souhaitable que la France sache tirer parti de l'existence sur son territoire de la seule langue celtique encore en usage sur le continent.
- 42 Les études bretonnes sont donc situées à un tournant. On ne saurait non plus négliger des aspects de la réalité qui ont été jusqu'à présent peu abordés : les parlers romans de haute Bretagne, dont l'étude fut amorcée par Dottin, sont à l'heure actuelle à l'ordre du jour sous le nom de « langue gallèse » ou de « gallo » ; par contre, le français de basse Bretagne est presque totalement négligé, comme si le français, langue usuelle de la majorité de ses habitants, en était absent. L'évolution sociale du breton et des parlers romans de haute Bretagne, les rapports que ces deux aires linguistiques ont pu avoir dans le passé, le processus d'assimilation linguistique de la basse Bretagne, autant de champs d'études qui restent ouverts. Il est certain que ces pistes si variées ne sauraient être suivies par les seuls titulaires de postes de « breton » ou « celtique ». Il existe dans

les autres disciplines – linguistique générale, linguistique romane, sociologie, histoire, archéologie – des chercheurs dont les préoccupations se rejoignent, des points de vue qui ne peuvent que s'enrichir par la confrontation fraternelle et l'échange : notre but est justement de favoriser la réflexion commune à l'occasion de rencontres comme celle d'aujourd'hui.

- 43 Pour terminer, j'aimerais citer la phrase de Gaidoz dans le prospectus annonçant en 1869 la parution de la *Revue celtique*, en l'appliquant aux études linguistiques bretonnes :

« Le grand obstacle au progrès des études celtiques, c'est l'absence d'union entre les savants qui les cultivent ».

- 44 Puisse la création de notre groupe aider à ouvrir la route vers une plus grande coopération entre tous ceux qui, de près ou de loin, sont amenés à réfléchir sur la situation linguistique de la Bretagne !

NOTES

1. Voir à ce sujet : Claude-Gilbert DUBOIS, *Celtes et Gaulois au XVI^e siècle : le développement littéraire d'un mythe nationaliste avec l'édition critique d'un traité inédit de Guillaume Postel « De ce qui est premier pour réformer le monde »*, Paris, Vrin, 1972.
2. Daniel DROIXHE, *La Linguistique et l'appel de l'Histoire (1600-1800) : Rationalisme et révolutions positivistes*, Genève-Paris, Droz, 1978.
3. Jean-Yves GUIOMAR, « Quand les Bretonistes répudièrent la Gaule (1840-1850) », dans P. Viallaneix et J. Ehrard (dir.), *Nos ancêtres les Gaulois*, Clermont-Ferrand, Faculté des lettres et sciences humaines, 1982, p. 195-201.

RÉSUMÉS

Il nous a semblé nécessaire, au seuil de cette première journée, de résumer en quelques mots l'histoire des études bretonnes et celtiques en France, puis de tracer dans ses grandes lignes un portrait de leur situation actuelle pour tenter de montrer à quel point il est souhaitable aujourd'hui, face aux profondes mutations que connaît l'Université française, que nous unissions nos efforts en vue d'un épanouissement rationnel de notre – ou plutôt de nos – disciplines

At the start of this first day, we felt it necessary to sum up in a few words the history of Breton and Celtic studies in France, and then to outline their current situation in an attempt to show the extent to which it is desirable today, in the face of the profound changes taking place in French universities, for us to combine our efforts with a view to the rational development of our – or rather our – disciplines.

INDEX

Mots-clés : linguistique, études celtiques, celtomanie, bretonisme, comparatisme

Keywords : linguistics, celtic studies, celtomania, bretonism, comparatism